

3. — PRODUCTION INDUSTRIELLE

CONSOMMATION D'ÉLECTRICITÉ DANS LES VILLES ET CENTRES DU MAROC

3^e trimestre 1936 (en milliers de kilowatt-heures)

VILLES OU CENTRES	3 ^e TRIMESTRE 1935			3 ^e TRIMESTRE 1936		
	Basse tension	Haute tension	Total	Basse tension	Haute tension	Total
Casablanca	3.421	7.079	10.500	4.215	6.805	11.020
Rabat-Salé	1.297	513	1.810	1.365	505	1.870
Fès	688	149	837	688	149	837
Marrakech	388	198	586	477	191	668
Meknès	419	118	537	470	129	599
Safi	96	133	229	92	150	242
Oujda	180	180	360	221	103	324
Mazagan	93	42	135	102	77	179
Port-Lyautey	144	46	190	143	32	175
Taza	106	»	106	106	»	106
Mogador	81	8	89	90	8	98
Sefrou	34	»	34	34	»	34
Petits réseaux	356	96	452	384	199	583
Totaux	7.303	8.562	15.865	8.387	8.348	16.735

N.B. — La production totale d'énergie électrique de la société « Energie électrique du Maroc », qui était de 39.993.025 kwh. (aux bornes de l'usine) au cours du 3^e trimestre 1935, est de 31.102.918 kwh. au cours du

3^e trimestre 1936, dont 30.044.040 kwh. d'origine hydraulique (17.360.915 en 1935) et 1.058.878 kwh. d'origine thermique (12.632.110 pendant le 3^e trimestre 1935).

4. — PRODUCTION INDIGÈNE.

LA FABRICATION DES TAPIS

Le contingent des tapis, pendant l'année 1935, a été atteint dès les premiers jours de septembre. En prévision d'envois massifs à faire, dès la réouverture de ce dit contingent; en juin 1936, la fabrication n'a pas subi d'arrêt, au contraire, pendant le 4^e trimestre 1935 et les deux premiers trimestres 1936. A l'ouverture du contingent, en juin 1936, les expéditions ont été si importantes que 17.000 mètres carrés ont été épuisés à la fin du premier mois. Le freinage obtenu par la répartition de la quantité restante limitant les envois à 2.500 mètres carrés par trimestre, a permis de maintenir les opérations de passage en France jusqu'au mois de juin 1937, pour la réouverture du contingent. Cette manœuvre a eu pour but de réduire l'activité de la fabrication pendant le 4^e trimestre 1936, et donne l'explication, pour une part, de la diminution enregistrée pendant cette même période par rap-

port au 4^e trimestre 1935. De plus, la sévérité, sans cesse accrue, du service d'estampillage, a contribué dans une certaine mesure, à cette diminution. Il faut, en effet, se baser aujourd'hui sur une moyenne de 25 % de tapis refusés. Au surplus, on constate pour l'année entière 1936, une diminution de 1.455 tapis et 2.506 mètres carrés par rapport à 1935. Cette diminution est en presque totalité la part du 4^e trimestre 1936 par rapport à celle du 4^e trimestre 1935, soit 851 tapis et 2.130 mq. 34 ; le reste provenant, comme il a été dit, de la sévérité de plus en plus grande apportée aux opérations d'estampillage. En effet, exception faite du 4^e trimestre, il reste comme diminution pour les trois autres trimestres pris ensemble et pour 1936 :

Tapis : 1.455 — 851 = 604 ;

Métrage : 2.506,37 — 2.130 = 376 mq. 37.